

JANVIER – JUIN 2017

10 QUESTIONS AUX CANDIDATS A L'ELECTION PRESIDENTIELLE 2017

PREAMBULE

Dans l'histoire et encore récemment, la France a toujours porté haut le combat de l'identité culturelle. Celle-ci doit pouvoir être préservée des seules forces du marché. Il en va de notre patrimoine qui s'enrichit chaque jour de la créativité sans limite de nos auteurs, qu'ils soient français ou étrangers. La place du livre dans notre société et le soutien à la lecture et à l'éducation doivent figurer en très bonne place parmi les ambitions majeures du prochain quinquennat.

Le livre est un acteur majeur des industries culturelles de notre pays. Avec plus de 50 000 nouveautés chaque année, toutes des prototypes, le lecteur, où qu'il soit, peut trouver à travers un réseau de librairies unique au monde, de quoi satisfaire sa curiosité, son désir d'information, d'éducation ou de divertissement. 436 millions d'ouvrages ont été vendus l'an passé, la preuve que les Français continuent d'aimer la compagnie des livres. La dernière rentrée littéraire de septembre 2016 a apporté 560 nouveaux titres dont 363 romans français, signes d'une créativité et d'une diversité exemplaires.

En cette période d'annonce de projets de programme de gouvernement, il est bon de rappeler que, selon une étude conjointe du Syndicat national de l'édition et du Centre National du Livre, l'indice de confiance du livre est 6 fois supérieur à celui de l'internet.

Le livre est un des piliers de notre éducation. Le manuel scolaire incarne l'égalité républicaine possible des élèves et des familles vis-à-vis de l'accès aux savoirs, ainsi que l'exigence de l'Etat envers ses futurs citoyens.

CONTACT :

Véronique Stephan
vstephan@sne.fr
01 44 41 40 88

JANVIER – JUIN 2017

10 QUESTIONS AUX CANDIDATS A L'ELECTION PRESIDENTIELLE 2017

PREAMBULE

Si le livre est économe des deniers de l'Etat, c'est en grande partie parce que l'éditeur, au tout début de la chaîne, prend le risque éditorial et financier de publier les titres qu'il a sélectionnés grâce à son audace, son intuition et sa très grande capacité d'innovation. Le livre constitue la filière culturelle proportionnellement la moins aidée par l'Etat, sans commune mesure avec le cinéma ou la télévision. Et il est au cœur de tout un écosystème qui va de l'auteur au lecteur. Plus de 80 000 emplois lui sont directement liés en France, dont la très grande majorité ne peut être délocalisée. Pour la seule édition, ce sont plus de 15 000 personnes qui bénéficient d'un emploi, dont 71% de femmes. Autant d'acteurs qui effectuent à la fois un métier d'artisan et dans le même temps d'industriel à la pointe des innovations technologiques et numériques qui portent et inspirent notre secteur. Ainsi le livre numérique poursuit sa croissance, s'affirmant année après année dans les habitudes de lecture des Français, en complément du livre imprimé. L'offre numérique est diversifiée et de grande qualité et disponible notamment via les plateformes des libraires.

Secteur économique complet, l'édition française s'exporte. Elle est très attractive et active à l'international. Les droits de traduction augmentent année après année. Plus de 12 000 titres ont été cédés en 2015, en hausse de 2.3% par rapport à l'année précédente. Nul doute que la perspective de voir la France, pays invité d'honneur de la prochaine Foire Internationale du livre de Francfort, plus grande foire de ce type au monde, en octobre 2017, contribuera au renforcement de cette dynamique.

L'édition résiste aux aléas économiques. L'année 2016 devrait montrer une relative stabilité de son activité comparée à 2015 qui avait affiché une légère croissance. Mais les éditeurs, comme tous les producteurs de contenus et ceux qui investissent dans la création demeurent fragiles et particulièrement exposés aux tentatives de prédation de la part des grands acteurs internationaux.

JANVIER – JUIN 2017

10 QUESTIONS AUX CANDIDATS A L'ELECTION PRESIDENTIELLE 2017

PREAMBULE

Le mythe de la gratuité, notamment en termes d'accès aux contenus, lié à une tendance générale à la désintermédiation, doivent conduire à une vigilance extrême sur trois grands sujets :

- Le prix unique du livre, seul garant de l'égalité entre tous les lecteurs. Seul garant de la viabilité de notre réseau unique de librairies. Seul garant de la diversité de la production, y compris d'ouvrages pour des publics confidentiels ou spécialisés.
- Le maintien d'un taux réduit de TVA sur le livre imprimé ou numérique, assimilant ainsi le livre à un bien de première nécessité.
- La préservation du droit d'auteur en France comme à l'étranger. Sous l'influence des GAFA et de certains lobbies, le droit d'auteur est remis en question au niveau français, européen et international. En France, la loi Lemaire dite pour une République numérique, a été votée, adoptant le régime le plus dur en Europe en matière de libre accès des articles ainsi qu'une exception au droit d'auteur pour la fouille de textes et de données. L'édition scientifique française sort ainsi fragilisée par la volonté du législateur de réduire à néant les délais de protection des droits. A Bruxelles, le projet de réforme de la directive droit d'auteur crée de plus en plus d'exceptions, notamment pédagogiques, qui bouleversent toujours plus les équilibres économique et juridique du secteur, remettant ainsi en cause la diversité éditoriale et linguistique, ferments de la liberté d'expression et de création.



Facteur d'intégration, fer de lance de la liberté de penser, le livre est le socle de notre vie sociale et citoyenne. Il construit notre imaginaire, nous relie au passé et nous projette dans l'avenir. Il est un « outil de liberté » comme le disait Jean Guéhenno. C'est vrai partout dans le monde. C'est vrai en France. C'est tout l'enjeu sociétal du livre.

Question 1 :
Porter une politique
culturelle ambitieuse
en faveur du livre et
de la lecture

Question 2 :
Conforter la place du
livre dans la
diplomatie culturelle
française à l'étranger
et notamment dans
l'espace francophone

Le livre est la première industrie culturelle en France, bien que proportionnellement la moins aidée par l'État : 10 fois moins que le cinéma. 25 fois moins que la télévision.

Si les chiffres de l'édition sont en progression depuis 2015, la baisse du lectorat reste une menace. Une enquête réalisée en 2014, rappelait que le nombre de lecteurs avait baissé de 5 % en trois ans. Trois Français sur dix confiaient n'avoir lu aucun livre dans l'année. Au-delà des statistiques d'une profession ou des résultats d'une enquête, l'enjeu est stratégique. Lire et faire lire est un choix de société.



Si vous êtes élu en 2017, quelles actions concrètes comptez-vous entreprendre pour maintenir la diversité de la création littéraire et de sa diffusion, conserver et valoriser le patrimoine écrit et promouvoir le livre et la lecture, notamment auprès de la jeunesse ?

L'action culturelle de la France est un des secteurs clés de la diplomatie d'influence de la France à l'étranger. A ce titre, le livre et avec lui l'édition, première industrie culturelle en France, à la pointe des innovations technologiques et numériques, s'exportent chaque année toujours davantage. Depuis 10 ans, le chiffre des cessions de droit de traduction, vers plus de 50 langues, a augmenté de plus de 120%. Au-delà de l'importance économique pour le secteur de l'édition, l'enjeu est important pour la diffusion de la pensée et de la langue française à travers le monde. Le livre constitue un élément important de la diplomatie d'influence de la France.



Si vous êtes élu en 2017, quelles mesures concrètes envisagez-vous de mettre en œuvre pour renforcer la promotion du livre français et de la pensée française dans l'espace francophone et dans le monde ? (maintien et développement des dispositifs d'aide à la traduction ? maintien des chargés du livre dans les ambassades... ?)

Question 3 : Garantir le prix unique du livre

Le régime du prix unique du livre, adopté en 1981 avec la loi dite « Lang » et étendu au numérique en 2011, a installé en France un principe : toute personne qui publie ou importe un livre est tenue de fixer pour ce livre un prix de vente au public. Le prix unique du livre garantit une égalité de tous les citoyens devant le livre, vendu au même prix sur tout le territoire national, et quel que soit le lieu d'achat (librairie, maison de la presse ou grande surface). Il permet de maintenir la vitalité et la viabilité d'un large réseau de librairies, disposant d'un fonds d'ouvrages important. Il vise également à assurer une diversité de production, y compris d'ouvrages pour des publics confidentiels.



Si vous êtes élu en 2017, vous engagez-vous à garantir le maintien en France de la loi sur le prix unique du livre, papier et numérique, et promouvoir ses principes aux niveaux européen et international ?

« Le droit d'auteur n'est pas un droit de propriété comme les autres. Il est l'un des piliers invisibles de l'espace public et de l'échange des idées. »

Marcel Gauchet, in *Le Débat* (n°188, janvier-février 2016)

Le droit d'auteur constitue le socle de l'économie de la création. Il fait partie des droits de l'homme. Il rémunère le travail des auteurs et de leurs éditeurs. Il garantit l'indépendance des créateurs et constitue un gage de stabilité économique pour l'ensemble des filières culturelles, au premier rang desquelles l'industrie du livre.

Sous l'influence des géants de l'Internet et en raison de la crise économique, il est régulièrement remis en question au niveau européen et à l'échelle internationale. Au risque d'asservir la création, de lui ôter ses moyens d'indépendance et sa liberté, d'assécher la culture et les connaissances, d'asphyxier les industries culturelles et créatives.

Question 4 : Préserver le droit d'auteur

Si vous êtes élu en 2017,



- vous engagez-vous à préserver le Droit d'auteur ? Si oui, de quelles manières ? Quelles seront notamment vos propositions pour maintenir un cadre juridique équilibré, limiter les exceptions, et lutter contre les fraudes et le piratage ?
- le droit d'auteur et avec lui la rémunération de la création et la diversité éditoriale, seront-ils des thèmes que vous porterez également à l'international ?

**Question 5 :
Maintenir un même
taux de TVA réduit
pour le livre, papier
et numérique**

Rapporté au temps de lecture et de divertissement, le livre est le moins cher des médias. Cet accès démocratique traduit son statut de bien culturel de première nécessité.

Maintenir un taux de TVA réduit pour le livre, papier ou numérique, permet de préserver l'équilibre économique de tout le secteur, garantit un prix de vente peu élevé et permet de poursuivre le développement et les diversifications innovantes du livre numérique. Contribuant ainsi, de fait, à renforcer l'attractivité de la lecture.

La Commission européenne, historiquement hostile à la TVA réduite pour le livre numérique, s'est ralliée à la position portée par la France l'an dernier en proposant de permettre un taux réduit de TVA pour le livre papier et numérique.



Si vous êtes élu en 2017, vous engagez-vous à maintenir un même taux de TVA réduit pour le livre (papier et numérique) et reconnaître ainsi le livre comme un bien de première nécessité ?

La concurrence entre éditeurs publics et éditeurs privés concerne en France à la fois le livre papier et le livre numérique, principalement dans le domaine des éditions scolaires, universitaires, juridiques et des livres d'Art. Aujourd'hui, des éditeurs publics multiplient leurs offres de contenus imprimés et numériques, gratuits ou à des prix ne reflétant pas les coûts de production, voire instaurent des barrières à l'accès aux ressources publiques au moyen de tarifs ou de règles arbitraires. Ils évincent ainsi de fait les éditeurs privés d'un certain nombre de marchés. Au mépris des conditions de concurrence entre secteur public et privé. En dépit des règles d'efficience des activités de publication de l'Etat. Au détriment, *in fine*, de la liberté de publier.



Si vous êtes élu en 2017, quelles mesures envisagez-vous de prendre pour assurer des conditions loyales de concurrence entre les deux secteurs publics et privés ? Et quels outils mettez-vous en place à cette fin ?

**Question 6 : Assurer
le bon équilibre
entre édition
publique et édition
privée**

**Question 7 :
Défendre des formats
de publication
ouverts (*open source*)
quels que soient les
appareils de lecture**

Imagine-t-on raisonnablement contraindre le lecteur à acheter tous ses livres papier au même endroit, pour pouvoir les regrouper dans une même bibliothèque ? C'est cette situation vers laquelle les géants de l'Internet tendent à enfermer tous les lecteurs, en privilégiant la vente de livres numériques qui fonctionnent uniquement sur les supports de lecture qu'eux-mêmes commercialisent.

Un autre modèle est pourtant possible : un format dit *open source*, l'ePUB, porté par le laboratoire européen EDRLab, basé à Paris, défendu par une majorité d'acteurs internationaux du livre numérique, continuellement enrichi et fonctionnant sur tous les supports de lecture (liseuses, tablettes, smartphones, ordinateurs, appareils en braille et de retransmission vocale pour les aveugles ou malvoyants).



Si vous êtes élu en 2017, vous engagez-vous à garantir aux lecteurs qu'ils ne seront pas enfermés dans des formats propriétaires ?

Si oui, quelles mesures, notamment économiques, vous engagez-vous à mettre en œuvre pour favoriser le développement du modèle universel du livre numérique ?

**Question 8 :
Offrir à chaque élève
les ressources
pédagogiques
nécessaires**

Trait d'union entre l'école et les familles, les manuels scolaires imprimés et numériques permettent aux enfants d'acquérir les fondamentaux, aux familles de suivre les apprentissages de leurs enfants, et aux enseignants, débutants ou expérimentés, de disposer de propositions pédagogiques structurées et novatrices. L'étude PISA 2015 a mis en évidence une corrélation positive entre performance d'un système éducatif et usages de ressources pédagogiques de qualité, manuels scolaires, tout particulièrement. Notamment pour réduire les inégalités socio-culturelles. Les pays européens en tête du classement PISA consacrent chaque année 4 fois plus de moyens que la France pour acquérir livres et ressources numériques des éditeurs scolaires, alors qu'en France, au Primaire, ce budget varie de 1 à 10 selon les possibilités et priorités des communes. Soit l'un des plus faibles des pays de l'OCDE. L'efficacité du système éducatif requiert de repenser l'allocation des investissements.



Si vous êtes élu en 2017, quelles mesures prendrez-vous

- pour permettre à chaque élève de disposer de manuels et ressources numériques nécessaires à l'acquisition des fondamentaux ?
- pour qu'une plus grande équité soit assurée dans la répartition des moyens d'enseignement sur l'ensemble du territoire ?

**Question 9 :
Sauver l'édition
scientifique française**

Sous l'influence du mythe de la gratuité, la France vient d'adopter le régime le plus dur en Europe en matière de libre accès des publications scientifiques avec l'entrée en vigueur de la Loi pour une République numérique, dite loi Lemaire. Désormais, les chercheurs français peuvent mettre en accès gratuit (*open access*) leurs publications scientifiques dans des délais tellement courts que la plupart des institutions académiques françaises et étrangères seront encouragées à se désabonner des revues scientifiques françaises. Au détriment de l'édition scientifique privée française et du rôle qu'elle joue en faveur de la recherche scientifique française et du rayonnement de la pensée française et francophone en France et dans le monde.



Si vous êtes élu en 2017, quelles mesures concrètes envisagez-vous de mettre en œuvre pour garantir le maintien de l'équilibre économique de l'édition scientifique privée française (accompagnement financier ? organisation d'une concertation entre acteurs publics et privés, de l'information scientifique et technique ?...)

**Question 10 :
Permettre aux
bibliothèques de
remplir leurs
missions dans le
respect de l'équilibre
économique de la
chaîne du livre**

Lieu d'étude, de prêt de livres papier et numérique, d'animation culturelle, espace d'émancipation ouvert à tous, les bibliothèques jouent un rôle très important dans l'accès au livre, au savoir et à la culture. Avec le développement du numérique, la lecture de livres numériques en bibliothèque évolue et offre désormais un accès très large au prêt numérique.

Attentifs à ce développement, y compris dans les bibliothèques, les éditeurs se sont mobilisés avec l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre pour déployer dans toute la France le dispositif PNB (Prêt Numérique en Bibliothèque). Placé sous l'égide du ministère de la Culture, PNB est ouvert à tout libraire, tout éditeur et toute bibliothèque de lecture publique. Il permet de gérer les offres de prêts de livres numériques en bibliothèque.



Si vous êtes élu en 2017, quelles mesures, notamment financières, envisagez-vous de mettre en œuvre

- pour permettre aux bibliothèques de poursuivre leurs missions dans le respect de l'équilibre économique de la chaîne du livre ?
- pour maintenir une concertation entre l'ensemble des acteurs concernés ?